



🕒 12 juin 2019, 15:20 (CEST)

## “Les avocats et la justice : Défis et attentes pour le futur”: Enquête IFOP pour Doctrine

*Inédite, l'enquête réalisée par l'Ifop pour Doctrine a dressé pour la première fois un état des lieux précis des perceptions de la justice par les avocats français et des attentes de la profession.*

Au lendemain des vifs débats qui ont eu lieu autour de la loi de programmation et de réforme de la justice, les résultats de l'étude présentés dans les locaux de Doctrine ce mercredi 12 juin en présence de Nicolas Bustamante, Président et co-fondateur de Doctrine, Frédéric Dabi, Directeur général de l'IFOP, François Mazon, Associé au cabinet Bass Mazon et Charles Prats, Magistrat, a permis de tirer plusieurs conclusions sur la transformation du métier d'avocat et les nouveaux défis à relever de la profession.

### Des avocats critiques sur la transparence de la justice

Le premier enseignement de l'enquête IFOP est sans appel : le système judiciaire français est perçu de manière négative par une majorité d'avocats. Un grand nombre des avocats interrogés estiment en effet que la justice française ne fonctionne pas de manière satisfaisante.

Dans un contexte où la transparence est érigée comme l'un des principes fondateurs de la justice, seule une minorité des avocats interrogés juge le système effectivement transparent. Alors que la majorité des avocats sondés se disent opposés au projet d'anonymisation des magistrats dans les décisions de justice, le magistrat Charles Prats, vice-président en charge des libertés et de la détention au tribunal de grande instance de Paris, ne voit ainsi “aucun inconvénient à ce que son nom apparaisse dans les décisions. C'est constitutif de ma fonction et cela participe à la transparence indispensable de la justice”.



*François Mazon (Bass Mazon Associés), Nicolas Bustamante (Doctrine), Charles Prats (Magistrat)*

## L'accès aux décisions de justice jugé médiocre

En plus des enjeux quotidiens relatifs à la gestion et à la fidélisation de leurs clients les préoccupations des avocats concernent la rapidité et l'efficacité de leur travail de recherche, entravées par l'insuffisante accessibilité aux décisions.

Pour l'avocat pénaliste François Mazon (Cabinet Bass Mazon Associés), "Il est aberrant que le débat porte sur la question même de savoir si les décisions doivent être accessibles ou non. La vraie question est de savoir comment accélérer leur diffusion et leur facilité d'accès pour que cela bénéficie enfin à tous, avocats, magistrats et bien sûr citoyens".

Dans cette interview, Maître Thomas-Tinot explique "La grande difficulté de tout avocat individuel est la gestion de son temps. Avec Doctrine, j'ai divisé mon temps de recherche par trois."

La difficulté d'accès aux décisions de justice va en effet de pair avec un allongement des temps de recherche hebdomadaires : trois-quarts des avocats affirment consacrer entre deux et dix heures par semaine à leurs recherches juridiques.

Nicolas Bustamante, président et co-fondateur de Doctrine, précise que “moins de 1 % des décisions rendues par les juridictions françaises sont disponibles en ligne. Or tout est prêt pour une diffusion massive, à la fois en termes de cadre législatif (depuis 2016) et de moyens techniques”.

Au-delà de considérations pragmatiques qui ont trait à l'exercice quotidien de la profession d'avocat, l'enquête démontre que les principes de transparence et de publicité de la justice restent appliqués de manière parcellaire et ont un impact parfois négatif sur les activités des avocats.

Alors que le cadre général semble désormais favorable à une application concrète de ces principes, l'étude de l'Ifop révèle les attentes importantes des professionnels du droit pour qui la certitude d'avoir accès à une information fiable relève tant d'une nécessité professionnelle que d'une obligation juridique et déontologique.

## Les avocats déplorent un manque de visibilité en ligne

Une majorité des avocats sondés estiment que leur visibilité en ligne en tant que professionnel du droit n'est pas satisfaisante. C'est particulièrement vrai pour les avocats les plus jeunes pour qui l'enjeu de visibilité est fort, mais aussi chez les femmes (62 % contre 53 % chez les hommes). Cet enjeu concerne logiquement davantage les avocats exerçant seuls et qui ne bénéficient pas de la notoriété de la structure et/ou de confrères.

Pour Nicolas Bustamante, “Le rapport des clients aux services et produits qu'ils peuvent acheter a changé. Ils sont plus renseignés, plus exigeants et il est essentiel que les avocats puissent valoriser leur expertise pour attirer et rassurer leurs clients. Nous redonnons ce contrôle au avocats. Nous proposons, parmi nos services, une “image judiciaire” qui permet aux avocats d'offrir une meilleure visibilité à leur activité mais aussi d'élaborer une stratégie plus fine pour défendre leurs clients.”



Dans cet article, l'avocate en droit social [Maître Boyer-Hémon \(Cabinet MBH\)](#), explique comment sa Page Avocat sur Doctrine optimise la visibilité de son cabinet sur le marché : “Cette page rassure immédiatement le client et le met dans un climat de confiance. Il voit que je suis experte d’un domaine et que je saurai le conseiller au mieux. C’est tellement efficace que je l’ai même mise en signature de mail.”

A travers sa plateforme d’information juridique, Doctrine répond aux problématiques évoquées plus hauts. Sa technologie permet une recherche juridique rapide, efficace et pertinente qui est contextualisée au dossier spécifique sur lequel l’avocat travaille.

Avec Doctrine, les professionnels du droit maîtrisent l’information juridique en continu. Ils peuvent construire des stratégies contentieuses efficaces pour conseiller et défendre au mieux leurs clients.

L’avocat a désormais plus de temps pour se concentrer sur la gestion et la fidélisation de sa clientèle.

[Essayez Doctrine gratuitement ici.](#)



Sondage\_IFOP\_pour\_Doctrine\_\_\_Les\_avocats\_et\_la\_justice.pdf

---

#### À PROPOS DE DOCTRINE

Doctrine rend l'information juridique plus accessible et intelligible pour les professionnels du droit (avocats, magistrats, directions juridiques...)

Start-up de la LegalTech française, Doctrine a déjà séduit plus de 2 000 avocats et juristes et a levé 12 millions d'euros depuis sa création il y a 3 ans. Avec 80 collaborateurs aujourd'hui, elle prévoit d'en recruter le double en 2019 et de développer ses activités à l'international afin d'oeuvrer encore davantage à la transparence et la modernisation de la justice, socle de la démocratie.

[www.doctrine.fr/avis](http://www.doctrine.fr/avis)

---

 pr.co



Doctrine